



## AVIS AU PUBLIC Commune de Glaire

### Enquête publique délimitation du périmètre des abords des monuments historiques de Glaire à savoir le Château de Vilette

Par arrêté en date du 21/10/2020, Monsieur le maire de la commune de Glaire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la création d'un périmètre délimité des abords du Château de Vilette (PDA), qui vise à protéger l'environnement architectural urbain et paysager susceptible de contribuer à leur conservation ou leur mise en valeur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Glaire, du lundi 16 novembre 2020 au mercredi 16 décembre 2020 inclus.

Monsieur ZGAJNAR Michel, contrôleur territorial retraité, a été désigné par le tribunal administratif pour exercer la fonction de commissaire enquêteur. Il recevra le public lors de ses permanences qui se tiendront en mairie de Glaire les :

- Lundi 16 novembre 2020 : 14h -16h
- Samedi 28 novembre 2020 : 9h- 11h
- Mercredi 16 décembre 2020 : 15h -17h

Le dossier pourra être consulté pendant toute la période de l'enquête en mairie de Glaire aux heures d'ouverture du secrétariat et sur le site internet suivant : <https://app.box.com/s/p76eo5ycz1xrjs3co3w0igi56gxbqv9d>.

Les observations du public pourront être consignées sur un registre d'enquête ou adressées au commissaire enquêteur soit par courrier adressé à la mairie, soit par courriel à l'adresse courriel suivante : [glaire.enquete.publique@gmail.com](mailto:glaire.enquete.publique@gmail.com).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête et sur le site de la commune pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

